

>
>
>

Le "devoir de mémoire", le voila..!*Déjà passé en janvier 2016 mais un petit rappel ne fait pas de mal !!!!!*

>>

>>

>> **Et on nous gonfle avec la "repentance" alors que l'Algérie n'existait pas, que les Turcs occupaient toute l'Afrique du Nord sous un joug implacable sans rien y créer et que la France a "construit" une Algérie moderne et développée dont l'héritage a été dilapidé par le FNL ...**

>>

Une histoire méconnue ! A faire suivre au plus grand

nombre, merci.

*Prisonnier en Algérie
(1962)*

Moi aussi, j'ai voulu vérifier
tellement c'est énorme...

C'est malheureusement vrai
(reportage Pujadas en 2010 et
autres).

LES ADHÉRENTS DE LA FNACA
DEVRAIENT LIRE CE MESSAGE, ET
MEDITER !!!

Pour tous les négationnistes (non condamnés), les
amnésiques, les ignorants, et ceux à qui on a raconté des
mensonges d'Etat.

***Pour une fois que l'on a un
témoignage, cela devrait faire
taire les adorateurs
du "19 mars 1962" et les
adeptes de l'auto
flagellation!!***

**Dur témoignage d'un
appelé torturé après le
cessez- le- feu du 19
mars 1962**

André Aussignac raconte après
50 années de torture morale
étant obligé de se taire sous
l'ordre de l'état.

Lire et transmettre pour que
cela se sache.

*Avant de diffuser le témoignage ci-
dessous, j'ai tapé "André Aussignac" sur
Google pour vérifier
la véracité de cette douloureuse histoire.
Tout est bien confirmé et il y a même un
interview de lui sur Skyrock*

<http://reportage34.skyrock>.

com/2854067414-TEMOIGNAGE-d-Andre-AUSSIGNAC.html

*Le témoignage d'André
Aussignac, militaire appelé en
Algérie, enlevé par le FLN, après
l'indépendance, raconte,
en détail, son enlèvement par le FLN et le
calvaire inhumain qu'il a subi dans une
mine de fer près de Miliana,
avec d'autres français civils ou militaires.
>>>>>>>>> (Le témoignage écrit
ci-dessous correspond tout à fait à ce qu'il
avait dit lors de cette conférence.*

*André Aussignac, 74 ans, appelé du 23e
Rima à Alger, a été déclaré disparu le 21
juillet 1962 par l'Armée française .*

**« Le soir du 21 juillet
1962, j'ai quitté, en
uniforme, la Maison
carrée (caserne)
d'Alger pour aller
acheter des cigarettes.**

***Je suis tombé sur un
barrage de musulmans
en uniforme. Ils m'ont
pris ma carte d'identité
militaire et l'ont
déchirée.***

***>>>>>>>>>> Je me suis
retrouvé dans une
camionnette avec des
civils européens, dont
le propriétaire du***

véhicule.

*On a été conduits dans
une briqueterie,
déshabillés et jetés
dans un four encore
tiède.*

*Dans la nuit, d'autres
Européens sont
arrivés. A la fin, on
était 17.*

*Nous sommes restés là,
entassés, sans boire ni
manger,
à redouter qu'ils
allument le four.*

*Au bout de quarante-
huit heures environ,
nous sommes partis en
camion bâché.*

*Une fois dans le
djebel, on nous a fait
descendre et on a
entamé une marche
forcée de plusieurs
semaines pour arriver
à la mine de fer de*

Miliana.

>>>>>>>>>> **Là, on nous
a jetés à moitié nus
dans une galerie. Dans
la mienne,
on était environ 60,
mais il y avait d'autres
galeries avec d'autres
Européens.**

**On nous obligeait à
creuser avec des petites
pioches.**

**On avait droit à un
verre d'eau par jour et
parfois à un plat de
semoule. Pour ne pas
mourir de soif, on
mettait nos slips dans
les parois humides de
la mine et on suçait les
gouttes d'eau. >**

**Quand le plat de
semoule arrivait, on se
battait comme des
chiens entre nous
Certains sont morts**

*d'épuisement, d'autres
se sont volontairement
tués. Une fois, l'un
d'entre nous a planté
sa pioche dans la terre
et
s'est jeté sur la lame.
Un jour, un ministre
algérien est venu
visiter la galerie. Je ne
me suis pas levé pour
le saluer.*

*Il m'a balancé un
grand coup de pied
dans la tête [la
cicatrice à l'arcade
sourcilière est encore
visible].*

*J'ai essayé de m'évader
deux fois sans succès.*

*La première fois, en
représailles, on m'a
donné de grands coups
de bâton sur les
chevilles.*

La deuxième, on m'a

*assis sur une pierre,
ligoté à un pieu et
arraché*

*les ongles des orteils
avec une pince.*

*La troisième tentative
a été la bonne.*

*J'étais avec deux
autres copains qui ont
été abattus. J'ai
marché jusqu'à
l'épuisement.*

*Des pieds-noirs m'ont
découvert évanoui et
nu dans un fossé.*

*Ils m'ont soigné, puis
embarqué dans un
chalutier en direction
de Marseille. Quand je
suis arrivé chez moi, à
Bordeaux, ni mes
parents ni ma fiancée
ne m'ont reconnu*

*Je pesais moins de 40
kilos [contre 70 avant
mon départ].*

Le 22 juillet 1963, j'ai
été arrêté par la
gendarmerie de
>>>>>>>>> Villeneuve-
sur-Lot.

*C'était pendant mon
voyage de noces. On
m'a interné au fort
du Hâ pour "désertion
en temps de paix" !
J'ai été brutalisé. On
voulait que je livre les
filières qui m'avaient
permis de revenir
d'Algérie.*

*Je suis resté muet.
On m'a ensuite conduit
à l'hôpital militaire
Robert Piquet.*

*Sur la porte de ma
chambre, on avait
inscrit :
"Individu dangereux",
à ne pas mettre en
contact avec les autres
recrues".*

*Le tribunal militaire de
Bordeaux m'a
finalement acquitté.*

*Je rends hommage au
commissaire du
gouvernement qui a
plaidé pour ma non
culpabilité.*

Il a ensuite été muté.

*En novembre 1963, le
sénateur Etienne
Dailly a évoqué mon
cas au Sénat(Journal
officiel du 24
novembre 1963, p.
2572).*

*Quelques jours
auparavant, la
Sécurité militaire
m'avait menacé
pour que je me taise.
Mon histoire gênait. Je
me suis tu, jusqu'à
aujourd'hui.*

"J'offre ce

*témoignage à
la mémoire de
mes
compagnons
qui ont été
sacrifiés.»
Et le
gouvernement
Algérien a le
culot de
demander
repentance à la
France. De
surcroit un
certain Mr.
Macron, avant
son élection*

*clamait haut et
fort que la
France devait
être jugée pour
crime contre
l'humanité
pour les actes
de barbarie
commis en
Algérie.*

*Faites suivre surtout au moment où nos
chers élus gauchisants (alors que ce sont
les socialistes responsables de la guerre
d'Algérie, tout comme pour l'Indochine)
qui parlent de repentance... De ces
girouettes là, rien d'étonnant.*

>>



> L'absence de virus
dans ce courrier
électronique a été
vérifiée par le logiciel
antivirus Avast.

>>> www.avast.com

